

# NOUVEAU : LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE

Juillet 2021



**Aujourd'hui, les consignes de tri évoluent : tous les emballages se trient !**

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



**Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés !**

Tous les petits emballages en métal



# MÉMO-TRI

**A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune)**



PETITS CARTONS



BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

**NOUVEAU**

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL**



**A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)**



POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE ET BOUTEILLES DE PARFUM



Les opercules, capsules et couvercles sont à mettre dans le **conteneur jaune**.

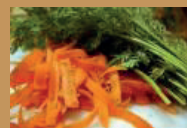
**A déposer en sac fermé dans le conteneur d'ordures ménagères**



En sac de 60 L maximum fermé

Verre à boire, vaisselle cassée, déchets d'hygiène...

**A déposer dans le composteur\***



Epluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées, feuilles, tontes de pelouse...

\*Disponible sur demande auprès de la Communauté de Communes